



Jeudi 4 octobre 2012 se déroulait le 5ème congrès de la CGT Éduc'Action, qui a eu lieu cette année au lycée Marie Marvingt à Tomblaine. C'est en tant que maire de la commune d'accueil qu'Hervé Féron a été invité par Patrick Bretenoux, le président départemental.

L'inquiétude manifestée par le monde de l'enseignement est légitime, au regard des politiques de démantèlement et de destruction de l'École de la République organisées ces dix dernières années, qu'Hervé Féron a rappelés dans son intervention :

- 80.000 postes supprimés depuis 2007, et 150.000 depuis 2000.
- Démantèlement des RASED.
- Manque de considération caractérisé à l'égard des enseignants.
- Etc.

Alors forcément, les enseignants fondent beaucoup d'espoir après l'élection de François Hollande à la Présidence de la République et la nomination d'un nouveau Gouvernement.

Malgré un héritage budgétaire encore plus dégradé que ce qui était annoncé, Hervé Féron a rappelé que le nouveau Ministre de l'Éducation Nationale, Vincent Peillon, avait la ferme volonté de faire évoluer positivement la donne, et qu'il a d'ailleurs commencé à inverser la vapeur, malgré un contexte économique peu favorable. Il appartient aux syndicats, aux acteurs du monde de l'Éducation, de travailler en lien avec les élus pour continuer ce combat.

Fort de l'expérience vécu quelques jours plutôt en territoires Sahraouis, dont le peuple se prépare depuis longtemps à l'autodétermination grâce à son travail sur l'éducation, il a rappelé

que l'avenir, c'est l'instruction publique.

La rencontre de ce matin a aussi été l'occasion pour les représentants syndicaux de la CGT Educ'Action d'exposer au député un certain nombre de problèmes. C'est ainsi qu'Hervé Féron a posé dès aujourd'hui une question écrite à la Ministre de la Fonction Publique et au Ministre de l'Éducation Nationale, au sujet du jour de carence dans la fonction publique, instauré par le précédent gouvernement (voir ci-dessous).

Le débat a également porté sur le Traité Européen où là, bien sûr, les positions diverses se sont exprimées. Hervé Féron a déjà développé [la sienne sur ce blog](#).

La matinée s'est achevée par un pot convivial, offert par la CGT Educ'Action.

Question écrite :

Monsieur Hervé FERON alerte Madame la Ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation, et de la Fonction Publique, sur l'abrogation du jour de carence dans la fonction publique. Instaurée par l'article 105 de la loi n° 2011-1977 du 28 décembre 2011, cette disposition est applicable à l'ensemble de la fonction publique depuis le 1er janvier 2012. Cette mesure, présentée au moment de son élaboration comme un acte d'équité à l'égard des salariés du secteur privé, était davantage un acte politique destinée à pointer du doigt une frange des salariés français trop souvent stigmatisés et peu considérés. Cette mesure est d'autant plus injuste, que les nombreux accords d'entreprises et conventions collectives permettent à une large majorité des salariés du secteur privé de ne pas être assujettie au jour de carence. Elle n'est en aucun cas efficace économiquement, et ne participe en rien à la résorption du déficit de la Sécurité Sociale, puisque l'argent économisé ne sera pas reversé à la caisse de Sécurité sociale, mais restera dans celles des employeurs publics. L'abrogation de cette mesure serait donc un geste significatif et une preuve de respect pour l'ensemble des fonctionnaires, en particulier pour les enseignants. Elle trancherait avec la politique du gouvernement précédent, qui n'a cessé de stigmatiser les fonctionnaires et les enseignants. Le député alerte donc Madame la Ministre sur l'urgence d'abroger ce dispositif.